BELLE ILLE

belleville

JANVIER 2023
N° 90

DEMOCRATIE

Le Conseil Municipal vous présente ses meilleurs voeux pour l'année 2023.

COLLET MOTOCULTURE

Groupe Collet Louis Davignon

16, Rue du Bataillon XII 20 - **Belleville sur Meuse**

03.29.84.34.00 - www.gdlc.fr

AK SYSTEM

CONCRETISEZ DES PROJETS AMBITIEUX SANS DIFFICULTE

Grâce à cette gamme flexible d'appareils, plus aucune tâche dans le jardin ne vous rebutera !

17 PRODUITS - 10 FONCTIONS - 3 BATTERIES

Toutes les batteries AK peuvent être combinées avec les chargeurs AL101 & AL300 et tous les appareils de la gamme batteries AK SYSTEM STIHL.

Venez découvrir nos gammes en magasin

STIHL

LE BRAS FRÈRES

COUVERTURE CHARPENTE ET PATRIMOINE

DEPUIS 1954

Alliance de la modernité et de la tradition

Depuis 1954, la société **Le Bras Frères**, spécialisée en charpente, couverture et zingerie, est au service des collectivités, entreprises et particuliers pour des travaux de restauration du patrimoine.

Innovation & Savoir-faire

Outils numériques de dernières générations

- Création d'une unité de taille avec machine HUNDEGGER K20
- Création d'une unité d'assemblage d'ossature bois
- Construction d'un bâtiment dédié au façonnage des bardages
- Construction d'un bâtiment dédié au façonnage des ornements

Des chantiers prestigieux

- Musée du Louvre (restauration)
- Construction de l'hôtel Joe and Joe - PARIS (ossature bois)
- Centre des Congrès - METZ (bardage en pierres agraphées)
- Panthéon - PARIS (restauration du dôme)

Histoire familiale depuis 1954

BARDAGE **PIERRES** de TAILLES
CHARPENTE **COUVERTURE**
MONUMENTS HISTORIQUES
OSSATURE BOIS **INGÉNIERIE**

L'ÉDITORIAL DU MAIRE

Madame, Monsieur, chères Bellevilloises et chers Bellevillois

Nous pouvions espérer que 2022 serait une année de renouveau après la crise sanitaire que nous avons connue avec son lot de douleurs, de peines et l'anéantissement des liens sociaux. Malheureusement, cette année, qui se termine, nous a apportés bien d'autres soucis malgré les efforts de chacun pour retrouver une vie normale. Nous sommes toujours dans un contexte de grandes incertitudes. Le drame qui se déroule en Ukraine nous impacte tous. Les peuples et les familles sont séparés et souffrent. L'Europe entière, voir le monde, subit cette guerre. L'inflation rend la vie quotidienne difficile pour beaucoup.
Alors quels vœux pouvons-nous souhaiter devant toutes ces graves et douloureuses incertitudes ? Il y en a un qui reste primordial pour nous tous, la santé. C'est donc le vœu que je formule en premier pour vous et vos proches : une bonne santé et une heureuse année 2023.

Le travail ne manque pas à la mairie qui régit la vie de la commune dans des domaines multiples. Avec l'équipe qui m'entoure nous travaillons pour le bon fonctionnement de notre collectivité. En faisant preuve de sérieux, de tolérance et de persévérance afin de mener des actions tendant vers les plus justes décisions. Les procédures se complexifient de plus en plus même si l'Etat parle régulièrement de simplification. Grâce au système informatique que nous avons bien amélioré en 2022 tout comme la sécurité à la Mairie nous pouvons faire face à cette complexité et travailler plus sereinement et efficacement. J'en profite pour remercier l'ensemble du personnel qui réalise un travail sérieux au profit de l'intérêt général.
Je n'oublie pas non plus l'équipe des élus qui s'investit au quotidien à mes côtés et par conséquent aux vôtres. Je les remercie pour leur dévouement, leur disponibilité et leurs grandes compétences respectives. Pouvoir compter sur une équipe, je le dis régulièrement, est essentiel pour bien avancer. Notre cohésion en est la preuve au quotidien.

Belleville sait aussi qu'elle peut compter sur la communauté d'agglomération du Grand Verdun. Du fait du transfert de nombreuses compétences, alors en amont, l'équipe municipale réfléchit et prépare les dossiers à présenter. Je sais que je peux compter sur le Président Samuel HAZARD qui répond au mieux à nos sollicitations et se montre très disponible pour nous aider. Ce sont donc avec ces relations de confiance que la commune peut avancer pour réussir au sein de l'Agglomération.

C'est ainsi que nous avons pu mener des actions pour faire progresser notre ville. Et nous continuons. L'objectif est de faciliter au mieux le quotidien des administrés afin qu'ils se sentent bien dans notre commune de Belleville sur Meuse.

Malheureusement, il faut faire face aux incivilités quotidiennes : la vitesse, le non-respect des lieux, les constructions sauvages ... ce sont des comportements contraires aux règles de la vie en société et au respect des personnes et des lieux. Je souhaite que cette nouvelle année soit celle du mieux vivre ensemble en portant les uns et les autres notre volonté commune de respect et d'écoute.

Un important projet se dessine pour **Belleville**. En effet, la commune est engagée dans la réalisation d'une centrale de panneaux photovoltaïques au niveau de l'ancienne carrière de Montgrignon. Le sol dégradé de cet espace est adapté à cette opération qui s'inscrit dans les objectifs fixés par l'Etat quant aux énergies renouvelables et la transition écologique. Il est dommage que ce projet de développement durable et porteur de futurs revenus pour la commune n'ait pas fait l'unanimité au niveau du conseil municipal. Il est de notre responsabilité d'élus d'optimiser notre patrimoine communal et de se projeter vers l'avenir. Ce projet en est la parfaite illustration. Antoine de Saint-Exupéry disait « Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible ».

Par ailleurs, l'étude pour la rénovation de certains bâtiments communaux est en cours.
La première mise en place du conseil municipal des enfants en 2021 a rencontré une belle adhésion des enfants. Le nouveau conseil élu en octobre 2022 est en place. C'est une expérience instructive pour les enfants qui participent avec assiduité. À ce titre, je remercie leurs parents car ils prennent de leur temps pour accompagner les enfants.

Remercions également les bénévoles qui œuvrent dans les structures associatives et apportent tout leur dévouement en vue d'animer notre ville, d'aider et de réconforter ceux qui sont dans le besoin.

Je n'oublie pas de remercier aussi les personnes de notre commune qui participent à la vie communale lors du recensement et des élections. C'est un engagement citoyen à souligner.

Je pense également à celles et ceux qui doivent faire face à l'adversité, aux ennuis de santé, aux difficultés d'ordre économique et social et pour lesquels la vie de tous les jours est difficile.

En cette fin d'année 2022, j'espère que les évènements de ces derniers mois, qui nous affectent au quotidien, s'atténueront dans les prochains mois.

Soyons confiant malgré les incertitudes du moment. Il nous faut rester optimiste pour notre avenir et celui de nos enfants.

Je reste disponible pour échanger avec chacun d'entre vous et vos remarques sont toujours les bienvenues : elles m'enrichissent chaque jour pour mieux vous servir et servir notre ville.

Je vous renouvelle tous les meilleurs vœux à chacune et à chacun d'entre vous. Que l'année 2023 soit riche de projets et de réussite. Qu'elle apporte, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, la réalisation de toutes vos espérances. Et pour la commune de Belleville-sur-Meuse, continuons à porter un bel avenir.

Bonne année 2023 à vous et à Belleville-sur-Meuse !

Madame le Maire de Belleville-sur-Meuse
Marie-Paule SOUBRIER

VILLE DE BELLEVILLE SUR MEUSE

Horaires d'ouverture
de la Mairie de BELLEVILLE
Tél : 03 29 84 31 81

LUNDI **JEUDI** **VENDREDI** 8h30 -12h00	**MARDI** 8h30 - 12h00 16h00 - 18h00	**MERCREDI** 10h00 - 12h00 13h30 - 17h00

Vous pouvez retrouver des infos, des photos et toute l'actualité de votre commune sur notre page Facebook : @belleville-sur-meuse

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 FÉVRIER 2022

- Retrait assurance du presbytère - GROUPAMA
À l'unanimité des membres votants : autorise Madame le Maire à signer l'avenant en moins-value avec GROUPAMA pour le retrait de l'assurance du presbytère situé 66 rue de la République, qui a été vendu à des particuliers le 30 décembre 2021.

- Diagnostic archéologique Lotissement « Les Charrières »
À l'unanimité des membres votants : autorise Madame le Maire à ne pas conserver les biens archéologiques mobiliers qui ont été mis à jour lors de l'opération de diagnostic prescrite par un arrêté SRA (Service Régional de l'Archéologie) du 11 avril 2019 réalisée par l'INRAP sur les parcelles AK 447 et 603, parcelles servant au Lotissement « Les Charrières », du 13 janvier 2020 au 21 janvier 2020.

- Dossiers DETR, Région et Département Salle des Fêtes
À l'unanimité des membres votants : autorise Madame le Maire à déposer des dossiers de financements auprès de l'Etat au titre de la DETR, auprès du Département et auprès de la Région dans le cadre de la mise aux normes de la salle des fêtes communale au niveau sécurité, assainissement et rénovation de la cuisine.

- Bail de location – Rez-de-chaussée de la Poste
À l'unanimité des membres votants : autorise Madame le Maire à louer le local situé au rez-de-chaussée de la Poste 23 rue du Général de Gaulle à Madame JACQUES Cathy afin d'y installer un cabinet de toilettage pour animaux et à signer un bail de location moyennant un loyer de 300 € (hors charges) pour une durée de 3 ans, et ce, à compter du 1er mars 2022.

- Renouvellement du contrat de maintenance pour le panneau d'informations lumineux avec la Société CENTAURE SYSTEMS
À l'unanimité des membres votants : autorise Madame le Maire à renouveler le contrat de maintenance avec la société CENTAURE SYSTEMS pour le panneau d'informations lumineux pour une durée de 1 an, à compter du 21 mars 2022 et pour un montant annuel HT de 780.46 €.

- Renouvellement du contrat de maintenance pour le logiciel de la bibliothèque avec BIBLIBRE
À l'unanimité des membres votants : autorise Madame le Maire à renouveler le contrat de maintenance avec la société BIBLIBRE pour le logiciel de la bibliothèque municipale comprenant l'hébergement, le support et la maintenance pour une durée de 1 an, à compter du 1er janvier 2022 et pour un montant annuel HT de 222.70 €.

- Elaboration du document unique
À l'unanimité des membres votants : autorise Madame le Maire à signer une convention avec le Centre de Gestion de la Meuse afin d'adhérer au Pôle Santé au Travail en vue de l'élaboration du document unique.

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2022

- Approbation du compte administratif 2021
– Budget général
  À 16 voix pour et 5 abstentions : adopte le compte administratif 2021 du budget général

- Approbation du compte de gestion 2021 du Trésorier – Budget général
À 18 voix pour et 5 abstentions : adopte le compte de gestion 2021 de Monsieur le Trésorier du budget général

- Affectation du résultat 2021 – Budget général
À 18 voix pour et 5 abstentions : décide d'affecter les résultats présentés au budget général

- Vote des taux de fiscalité 2022
À 18 voix pour et 5 voix contre : dans le cadre de l'entrée en vigueur du nouveau schéma de financement des collectivités territoriales issu de la suppression de la taxe d'habitation, les communes se voient ainsi transférer la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties perçue sur leur territoire en compensation de la perte du produit de la taxe d'habitation résidence principale (THRP). Donc, nous devons ajouter à notre taux de 9,40 % le taux du Département qui est de 25,72 % ce qui amène la commune à voter un taux de 35,12 %. Le produit de cette taxe sera corrigé par un coefficient correcteur qui mettra la commune dans une situation de contributeur. Ainsi, le contribuable paiera la taxe foncière bâtie à hauteur de 35,12 % de la valeur locative ; mais la commune ne recevra que le produit correspondant à 9,40 % puisqu'elle n'a plus de ressources THRP depuis 5 ans.
Les taux de fiscalité 2022 sont votés comme suit :

•Taxe d'habitation : 0,00 %
•Taxe foncière bâtie : 35,12 %
•Taxe foncière non bâtie : 0,00 %

- Vote des subventions 2022
A l'unanimité des membres votants, avec l'abstention de deux voix de deux présidents d'associations concernées : valide la proposition des subventions aux associations pour l'année 2022 qui a été établie par la Commission vie Associative

- Vote du budget primitif 2022 du budget général
À 18 voix pour et 5 abstentions : vote le budget primitif 2022 du budget général comme il a été exposé

- Journée de la solidarité 2022
À 22 voix pour et 1 abstention : valide la proposition faite sur la journée de solidarité, à savoir, la réalisation de cette journée au cours des semaines 24 et 25 du mois de juin 2022

Avant de délibérer sur le point suivant, une suspension de séance a été demandée afin de pouvoir discuter sur ce point.

- Dossier des panneaux photovoltaïques
À 18 voix pour et 5 abstentions : propose de retenir la société IB VOGT qui apparaît la mieux placée, tant au niveau technique que financier, pour réaliser le projet d'installation d'une centrale de panneaux photovoltaïques sur le site de la Carrière de Montgrignon

- Déclassement terrain domaine public communal
À l'unanimité des membres votants : approuve la procédure de déclassement du domaine public communal d'une partie d'un terrain situé section AL aux Closeries en vue de la vente aux propriétaires voisins

- Vente de terrain à M. et Mme MECRIN Eric
À l'unanimité des membres votants : autorise Madame le Maire à vendre une partie d'une parcelle du domaine public communal qui vient d'être déclassée à Monsieur et Madame MECRIN Eric, parcelle voisine à la leur

- Recrutement de vacataires
À l'unanimité des membres votants : autorise Madame le Maire à recruter des vacataires pour la durée nécessaire de la mise sous pli de la propagande électorale et colisage dans le cadre des élections présidentielles des 10 et 24 avril 2022 et des élections législatives des 12 et 19 juin 2022

- Avenant n° 2 au bail professionnel de la Maison de Santé
À l'unanimité des membres votants : autorise Madame le Maire à rédiger l'avenant n° 2 au bail professionnel de la Maison de Santé concernant le logement réalisé pour les internes, les remplaçants ou les stagiaires 14 rue Jean Jaurès.

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2022

- Approbation du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable)
A l'unanimité des membres votants : autorise Madame le Maire à approuver le PADD tel qu'il a été présenté par Monsieur Claude ANTION, 1er Vice-Président à la CAGV délégué à l'urbanisme.

- SMIAU – Avenant n° 1 à la convention d'urbanisme
À l'unanimité des membres votants : autorise Madame le Maire à signer l'avenant n° 1 à la convention d'urbanisme qui précise les modalités de fonctionnement, les rôles et obligations respectifs de la CAGV et de la Commune et d'acter les ajustements.

- Demande de subvention exceptionnelle comité des fêtes
À l'unanimité des membres votants : autorise Madame le Maire à verser une subvention exceptionnelle d'un montant de 600.00 € au Comité des fêtes dans le cadre de l'achat d'une friteuse à gaz qui servira lors des manifestations qu'il organise.

- Adhésion à l'Association des Communes Forestières de la Meuse
Par 13 voix pour et 8 voix contre : autorise Madame le Maire à renouveler l'adhésion à l'Association des Communes Forestières de la Meuse et à payer une cotisation d'un montant de 110.00 € correspondant à la cotisation 2022 et à l'abonnement à la revue nationale des Communes Forestières.

- Convention mise à disposition personnel de la Police Municipale de VERDUN
À l'unanimité des membres votants : autorise Madame le Maire à signer la convention de mise à disposition du personnel de la Police Municipale avec la ville de VERDUN pour une durée d'un an à compter du 1er janvier 2022 (dans le cadre du changement de l'alarme de la mairie).

- Délibération permanente pour éventuels bons d'achats
Par 20 voix pour et une abstention : autorise Madame le Maire à acheter et délivrer des bons d'achats dans le cadre des différents concours organisés lors du Marché de la Gastronomie et de l'Artisanat le dernier dimanche de chaque mois.

- Règlement des obsèques de Monsieur SCHWARTZBROD Pierre
À l'unanimité des membres votants : autorise Madame le Maire à régler la facture des obsèques de Monsieur SCHWARTZBROD Pierre, décédé à son domicile le 6 avril dernier, à l'entreprise de Pompes Funèbres GAILLARD à VERDUN en attendant la procédure de mise en place de la tutelle pour sa veuve, Madame SCHWARTZBROD Michelle.

- Participation financière de l'OPH pour la réalisation de travaux aux pieds d'immeubles dans le cadre des travaux d'aménagement d'une aire de jeux rue du Parc des Sports
À l'unanimité des membres votants : approuve la participation financière de l'OPH de la Meuse pour les travaux concernant les pieds d'immeubles rue du Parc des Sports et autorise Madame le Maire à signer la convention correspondante.

- Lancement du permis de construire et de l'Appel d'Offres pour la mise aux normes de la salle des fêtes
Par 14 voix pour, 3 voix contre et 4 abstentions : autorise Madame le Maire à lancer le permis de construire et lancer l'appel d'offres pour les travaux de mise aux normes de la salle des fêtes sous réserve d'une réponse favorable des dossiers de subventions déposés.

- Fonctionnement des institutions locales : réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements
À l'unanimité des membres votants : autorise Madame le Maire à choisir la modalité de publicité des actes réglementaires et décisions ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel telle qu'elle l'est actuellement, à savoir : publication par affichage à la Mairie.

- Encaissement pour la reprise du Renault Kangoo des Services Techniques Municipaux
À l'unanimité des membres votants : autorise Madame le Maire à encaisser la reprise du Renault Kangoo immatriculé 1521 RA 55 des Services Techniques Municipaux par le garage FORD – JM AUTOMOBILES, pour un montant de 300.00 €.

- Bail de location à Madame BERNET Maryse
À l'unanimité des membres votants : autorise Madame le Maire à établir un nouveau bail pour une durée de 3 ans à compter du 1er septembre 2022 à Madame BERNET Maryse qui occupe le logement communal situé au-dessus de l'école maternelle Charles Perrault 43 avenue Gaston Demenois.

- Création de deux grades d'Adjoint Technique Territorial
À l'unanimité des membres votants : autorise Madame le Maire à créer deux grades d'Adjoint Technique Territorial et de les intégrer dans le tableau des postes et des effectifs créés dans les emplois communaux.

- Adoption du passage à la M57
À l'unanimité des membres votants : adopte la nomenclature budgétaire et comptable M57 développée au 1er janvier 2023.

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 AOÛT 2022

- Remboursement des indemnités journalières à Pierric HUMBERT
À l'unanimité des membres votants : autorise Madame le Maire à rembourser les indemnités journalières que la commune a perçu à tort à Monsieur Pierric HUMBERT en contrat aidé aux Services Techniques Municipaux pour un montant de 165.90 €.

- Opération Mille Talents 2022
À l'unanimité des membres votants : autorise Madame le Maire à valider l'opération Mille Talents 2022 pour la 6ème année consécutive.

- Vente patrimoine immobilier OPH de la Meuse
Par 22 voix pour et 1 abstention : à la demande de la DDT, autorise Madame le Maire à donner un avis favorable sur le projet de cession de la maison individuelle sise à Belleville-sur-Meuse 29 rue du Général Mangin, appartenant à l'OPH de la Meuse.

- Contrat complémentaire santé
Par 18 voix pour, 1 voix contre et 4 abstentions : autorise Madame le Maire à signer une convention de partenariat avec MUTUAC et AXA ainsi que la mise à disposition de la salle des fêtes afin de permettre aux habitants de notre commune de souscrire à une complémentaire santé.

- Demande garantie d'emprunt locaux Mission Locale
Par 20 voix pour et 2 abstentions (Madame Régine MUNERELLE ne prend part au vote, elle fait partie du conseil d'administration de la Mission locale) : autorise Madame le Maire à accepter la demande de garantie d'emprunt d'un montant de 700 000 € de la Mission locale du Nord Meusien relative à l'acquisition des locaux (ex SOPALOR) sis 11 rue Raymond Poincaré à Belleville-sur-Meuse à raison de 50 %.

- Tableau de financement de la salle des fêtes
Par 17 voix pour, 2 voix contre et 4 abstentions : autorise Madame le Maire à réajuster le plan de financement pour la mise aux normes de la salle des fêtes suite au dépôt des dossiers de subventions auprès des financeurs DETR, Département et Région et de leurs réponses.

- Vente de terrain du domaine privé à M. OME Christophe
Par 22 voix pour (M. OME Christophe est sorti de la salle étant concerné par cette vente) : autorise Madame le Maire à vendre une partie de la parcelle du domaine privé communal section AK 584 et 587 lieu-dit « La Vaux » au prix de 10 € le m2 à M. OME Christophe.

- Vente de terrain du domaine privé à M. PHILIPPE Fabrice
Par 22 voix pour (M. OME Christophe est sorti de la salle étant concerné par la même parcelle que M. PHILIPPE Fabrice) : autorise Madame le Maire à vendre une partie de la parcelle du domaine privé communal section AK 584 et 587 lieu-dit « La Vaux » au prix de 10 € le m² à M. PHILIPPE Fabrice.

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 OCTOBRE 2022

- Compte-rendu de décisions prises par délégation du Conseil Municipal
Madame le Maire donne lecture des décisions suivantes :
- Décision n° 01/2022 : Lancement de la consultation concernant les travaux de reprise de concessions échues et abandonnées par les familles au cimetière communal
- Décision n° 02/2022 : Attribution du marché de travaux de reprise de concessions échues et abandonnées par les familles au cimetière communal

- Installation du Conseil Municipal des Enfants
À l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à approuver l'installation des membres élus le 6 octobre du Conseil Municipal des Enfants qui a été créé en 2021

- Décision modificative pour l'opération « Mille Talents »
À l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à prendre la décision modificative dans le cadre de la modification apportée cette année à l'opération « Mille Talents »

- Don à la commune
À l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à encaisser le chèque d'un montant de 100.00 € de Monsieur Maxime PHILIPPE, entreprise HYDRO TECH

- Encaissement chèque (consignes gobelets Forum des Associations)
À l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à encaisser le chèque de 21.00 € correspondant à la consigne des gobelets personnalisés (logo de la commune) que la commune a achetés en août 2022 à l'occasion du Forum des Associations qui a eu lieu le 3 septembre dernier. 21 gobelets n'ont pas été restitués, l'association Belleville Nature Environnement doit reverser à la commune la somme de 21.00 €.

- Constitution d'une provision comptable pour créances risquant d'être compromises
À l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à inscrire chaque année au budget, en dépenses ou en recettes, les crédits nécessaires à la comptabilisation de provisions comptables pour des créances risquant d'être compromises.

- Avenant GROUPAMA flotte automobile
Par 18 voix pour et 2 abstentions : Autorise Madame le Maire à signer un avenant au contrat avec GROUPAMA pour la flotte automobile compte tenu de la sinistralité observée par la compagnie d'assurances en appliquant une majoration tarifaire de 50 % à compter du 1er janvier 2023

- Contrat de maintenance pour la porte d'entrée de la Maison de Santé
À l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à signer un contrat de maintenance avec la société PORTALP pour la porte d'entrée de la Maison de Santé.

- Contrat SISTEC logiciel cimetière
A l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à signer le contrat de maintenance avec la société SISTEC concernant les logiciels du cimetière de la commune ; Améthyste portail concessions et améthyste hébergement annuel

- Avenant n° 5 au contrat IDEX
À l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à passer un avenant n° 5 avec la société IDEX en moins-value dans le cadre de l'entretien de la chaudière de la Maison Médicale qui sera pris en charge dorénavant par les deux professionnels de santé qui en fait la demande, le montant s'élève à – 360 € HT

- Révision du RIFSEEP et reconduction
À l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à reconduire le régime indemnitaire appelé RIFSEEP comprenant l'IFSE versé mensuellement et le CIA versé annuellement aux agents communaux et ce, à compter du 1er janvier 2023 et pour une durée de trois ans

- Rétrocession à la commune d'une concession
À l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à racheter la concession (D-D-0010) qui avait été acheté à la commune par Monsieur Gérard KERWER au cimetière communal au prorata des années à rembourser, soit 120.82 €, car il a quitté la commune.

ÉCOLE

ÉCOLE MATERNELLE CHARLES PERRAULT

TPS / PS de **Mme DELANDRE** : 26
PS / MS de **Mme GONCE** : 26
MS de **M. DEMOUGIN** : 22
GS de **Mme GELINOTTE** : 20
GS de **Mme LEROUX** : 18

Total : 112 élèves

Monsieur **DEMOUGIN Baptiste**
Directeur de l'école maternelle Charles Perrault (Belleville-sur-Meuse)

ÉCOLE MAGNOT

L'école élémentaire Maginot de Belleville sur Meuse, ce sont :
- 11 enseignants et 4 AESH aux services de 8 classes et une unité ULIS
- 4 à 6 animateurs périscolaires pour les pauses méridiennes, les services d'accueil des enfants avant et après les cours
- 195 élèves répartis de cette façon :

24 CP avec **Mme Rachel PERIN-PEREIRA**
22 CP-CE1 avec **Mme Emmanuelle Sowinski**
25 CE1 avec **Mme Delphine GIRON**
24 CE1-CE2 avec **Mmes Frédérique MARTINET et Céline L'HUILLIER**
26 CE2 avec **Mme Béatrice PARRAIN**
26 CM1 avec **M François-Xavier COLLET**
24 CM1-CM2 avec **Mme Aurore Mortas et Alice Legrand**
24 CM2 avec **M Samuel VUILLAUME et Mme Pauline LALLEMENT**

Parmi ces 195 élèves, 12 élèves bénéficient d'apprentissages adaptés au sein de l' Unité Locale d' Intégration Scolaire (ULIS). Ces enseignements sont assurés par Mme Christelle Leroy, assistée de Mme Christine SENANGE, AESH.

Dans les différentes classes, des groupes d'enfants identifiés peuvent aussi bénéficier de l'appui de Mmes Séverine DEBREUX et Andrée LAMBRY-BAK, AESH, dans le cadre de leurs missions secondaires (quand elles ne sont pas avec les enfants pour lesquelles elles ont été missionnées par le MDPH)

À noter également les partenariats sportifs reconduits avec l'USEP et les différentes fédérations départementales en basket (CP, CP-CE1), Handball et tennis (CE1, CE1-CE2 et CE2), rugby et escrime pour les CM.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Un nouveau conseil municipal des Enfants a été élu **le jeudi 6 octobre 2022.**

21 courageux élèves de CM1 et de CM2 de l'école Maginot s'étaient portés candidats pour les 10 postes à pourvoir.

Au final, après avoir mené une campagne électorale sur 15 jours, sont élus au conseil municipal des Enfants de Belleville :

Jules Husson, Elyes Aboulaich, Inès George, Saoussane Hamdane, Honorine Muller, Méloée Ghewy, Dorian Morlot-Gonthier, Mylan Perriot, Eva Preynat, Marie Joltok, Marie Spilmann, Clément Gros.

Félicitations à eux !

REPORT DU REPAS DES AINÉS

La municipalité est une nouvelle fois contrainte de reporter le repas des ainés. En effet la COVID est toujours présente et la mise aux normes de la salle des fêtes ne permettent pas encore cette année de rassembler nos chers séniors.

POUR LES NOUVEAUX HABITANTS DANS LA COMMUNE

La Municipalité rappelle aux personnes qui s'installent à Belleville qu'il est souhaitable de se présenter à la Mairie. Cela permet de recevoir des informations sur le fonctionnement des services mis à leur disposition tant par la commune que par la communauté d'agglomération du Grand Verdun.

DON DU SANG

La Municipalité transmet les remerciements et la reconnaissance du **Docteur MOREL**, responsable prélèvement Nancy, aux donneurs de sang bénévoles. Le Docteur souligne la générosité, la participation efficace des donneurs. Remerciements aussi à ceux qui aident à l'organisation de ces journées.

INSTALLATION D'UN RADAR PÉDAGOGIQUE

Un RADAR pédagogique a été installé **rue DE GAULLE** afin de sensibiliser les conducteurs de véhicules motorisés. L'objectif principal est d'inciter les usagers à ajuster leur allure dans certaines zones en diffusant des messages brefs.

CONTRÔLE RADAR

Beaucoup de gens se plaignent encore de la vitesse excessive dans les rues de la commune malgré la création de plusieurs zone 30.
Nous vous informons que des **contrôles RADAR aléatoires** seront effectués dans les rues.

SOYEZ PRUDENT!!!!! EN RESPECTANT LA VITESSE, VOUS RESPECTEZ LES AUTRES.

ILLUMINATIONS DE NOËL

+ PANNEAU LUMINEUX

Vous l'aurez constaté, cette année, les illuminations de Noël et le nombre de décorations ont été réduites en cette période de tension sur l'approvisionnement en énergie. Plus qu'une économie majeure, c'est un choix symbolique et un message aux usagers. Même si l'impact économique est faible, la sobriété énergétique sera au rendez-vous en cette fin d'année.
De même pour le panneau d'informations lumineux de la salle des Fêtes, son temps d'éclairage est diminué.

DES RAISONS ÉCONOMIQUES ET ÉCOLOGIQUES

AMÉLIORATION DE L'HABITAT

La politique habitat départementale en partenariat avec les instances locales de coordination gérontologique est mise en place afin d'apporter une aide aux personnes âgées dans le cadre des travaux visant à l'amélioration de l'habitat.

Exemples de travaux : sanitaires, aménagement des pièces à vivre, domotique, chauffage, aménagement en prévention des chutes.

Renseignements auprès de l'ANAH ou de l'ILCG.

MUTUELLE

Soucieux de votre santé et de votre pouvoir d'achat, la municipalité a signé une convention de partenariat avec l'association MUTUAC et l'agence AXA de M. REINERT de Belleville-sur-Meuse.
Cette convention permet aux bellevillois de bénéficier :
- chez MUTUAC, d'une mutuelle collective et solidaire à prix négociés moins chers qu'une complémentaire santé individuelle.
- chez AXA, d'une complémentaire santé à tarifs privilégiés.

Pour de plus amples informations sur ces produits, contactez :
- MUTUAC au 03 29 84 79 99
- AXA au 03 29 86 16 01.

CIVISME MANQUANT, CITOYEN MANQUÉ

La municipalité est indignée par le manque de civisme de certains. Ils se conduisent de manière tout à fait responsable, oui **RESPONSABLE**, car ils sont tout à fait conscients de ce qu'ils font. Ils affichent ainsi leur mépris envers leurs concitoyens. À croire qu'ils ont jeté aussi leur dignité sur le bas-côté...

Ils ont la chance de vivre dans une commune verdoyante, agréable, où il fait bon vivre, mais détruisent eux-même leur cadre de vie. Les conséquences de leur attitude vont bien au-delà du simple aspect visuel donné à nos voies.

**NE JETONS PLUS RIEN SANS RÉFLÉCHIR.
SOYONS LES ACTEURS DE NOTRE ENVIRONNEMENT.**

TRAVAUX

Sécurité routière :
- Pose radar pédagogique rue du Général de Gaulle
- Implantation de « STOP » : Chemin de Décauville – Chemin des Carrières – Chemin des Mûriers
- Rampe au cimetière

Travaux Salle des fêtes :
L'impossibilité de louer cette salle en l'état nécessitait une décision urgente de mise aux normes.
La Municipalité a profité de cette mise aux normes pour y intégrer des travaux d'agrandissement, d'isolation et de rénovation.
Ces travaux devraient commencer début 2023.

Travaux locaux Aviron :

- Réalisation dans un local d'une salle pour l'entrainement à l'ergomètre
- Changement des tôles de la toiture
- Isolation et réalisation d'un plafond
- Pose d'une cloison de séparation
- Isolation des murs extérieurs
- Electricité (éclairage + prises de courant)
- Ces travaux sont effectués par les services techniques
- Les façades extérieures seront repeintes au printemps prochain

Déchets verts :
- Ramassage les premiers lundis du mois, de mars à octobre (rappel : 1/2 m^3 par passage)

Maison de l'Enfance :
- Remise en peinture du bardeau bois sur façade, ces travaux ont été effectués par les services techniques
- Nettoyage des façades à prévoir au printemps

Terrain de foot :
Le terrain a été défeutré, carotté et ressemé par une entreprise (Techni gazon) mandatée pour ce faire.
Un arrêté a été pris pour le mettre au repos durant un mois. Il est nouveau accessible depuis du 29 octobre 2022.

LE COMPTEUR COMMUNICANT GAZ ARRIVE A BELLEVILLE SUR MEUSE !

La campagne d'installation gratuite du compteur communicant gaz de GRDF est prévue en janvier et février 2023.
Ce nouveau compteur permettra aux 1 160 clients de la commune de Belleville sur Meuse d'accéder à leurs données quotidiennes de consommation.
Le compteur communicant gaz de GRDF participe à la construction d'un réseau de distribution moderne et connecté, c'est un outil de la transition énergétique.
Le projet compteur communicant est un projet d'efficacité énergétique, au service des clients et des collectivités locales.

Son principe de fonctionnement est simple : le compteur communicant envoie les index de consommation de gaz tous les jours (en 1 seconde seulement) aux systèmes d'information de GRDF, de manière automatique et sécurisée, à distance via des fréquences radio FM. Ce dispositif contribue à fiabiliser les relevés que vous adresse votre fournisseur d'énergie et évite les factures estimées. On peut alors mieux gérer son budget énergie.
Vous serez contacté par l'entreprise de pose APF pour vous proposer un rendez-vous.

La pose du nouveau compteur est simple et ne demande qu'une demi-heure. Dès l'installation, vous pourrez vous rendre sur votre "espace GRDF", indiqué dans les documents que le prestataire vous laissera à l'issue de l'opération, afin de créer gratuitement votre compte personnel et sécurisé, et commencer à suivre ainsi vos consommations.

RAPPEL SUR LES PLANTATIONS ET LEUR ENTRETIEN

Les plantations comme les arbres, arbustes et arbrisseaux peuvent être plantées près de la limite séparative de votre terrain et de celui de votre voisin, à la condition de respecter une distance minimum.
L'article 671 du code civil mentionne que :

Il n'est permis d'avoir des arbres, arbrisseaux et arbustes près de la limite de la propriété voisine qu'à la distance prescrite par les règlements particuliers actuellement existants, ou par des usages constants et reconnus et, à défaut de règlements et usages, qu'à la distance de deux mètres de la ligne séparative des deux héritages pour les plantations dont la hauteur dépasse deux mètres, et à la distance d'un demi-mètre pour les autres plantations. Les arbres, arbustes et arbrisseaux de toute espèce peuvent être plantés en espaliers, de chaque côté du mur séparatif, sans que l'on soit tenu d'observer aucune distance, mais ils ne pourront dépasser la crête du mur.
Si le mur n'est pas mitoyen, le propriétaire seul a le droit d'y appuyer les espaliers.

À QUELLE HAUTEUR ET DISTANCE DU VOISIN PEUT-ON PLANTER ?

La loi impose une distance minimale entre les plantations d'arbres et arbustes et la limite de propriété *(art. 671 du code civil)* :

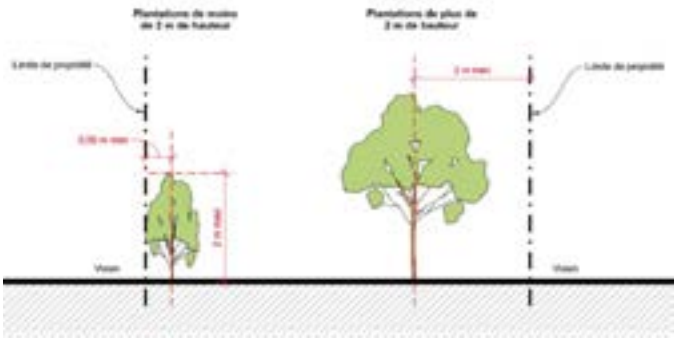

- les plantations de moins de 2 m de hauteur doivent être à plus de 0,50 m de la limite de propriété
- les plantations de plus de 2 m de hauteur doivent être à plus de 2 m de la limite de propriété

Qui doit entretenir les plantations en limite de propriété ?
Il conviendra d'abord de définir si les plantations sont mitoyennes ou non.
Si vos plantations ne sont pas mitoyennes et que le branchage empiète chez un voisin, ce voisin peut vous contraindre à couper ces branches. Il n'aura cependant pas le droit de les couper lui-même. Par contre, il a le droit de couper lui-même les brindilles et racines de vos plantations qui empiètent chez lui *(art. 673 du code civil)*.
Enfin, si la haie est mitoyenne, chaque voisin doit tailler son côté de la haie.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le 1er Forum des Associations s'est tenu **le samedi 03 septembre** de 15h00 à 18h00 dans la Salle Alain Convard et ses abords.

Toutes les associations sportives et culturelles de Belleville étaient présentes à ce premier rassemblement. Elles avaient toutes exposé et mis en avant sur leur stand les activités proposées durant toute l'année par le biais de photos, démonstrations, expositions et jeux ludiques.

À l'issue de la journée, 6 bellevillois(es) ont été récompensé :

- **René Robert et Daniel Leloup** pour plus de 30 ans de bénévolat au sein du Comité de fêtes
- **Josette Goujon**, bénévole à la bibliothèque municipale depuis le début de sa création en 1996
- **Alexandre Géhin et Benjamin Baur** pour leur passage de ceinture noire 1er Dan de Judo
- **Nathalie Françoise** pour ses résultats sportifs au niveau national et international en Aviron Indoor.

La journée s'est terminée autour d'un verre de l'amitié.

FUTURE CENTRALE SOLAIRE DE MONTGRIGNON

Un bon moyen pour la commune de valoriser son foncier tout en produisant de l'énergie verte.

LE PROJET

Un parc photovoltaïque va s'installer sur le site dégradé de l'ancienne carrière de Montgrignon sur une superficie d'étude de plus de 15 hectares. Le site appartient en grande partie à la commune et se trouve le long de la D302B.
Le terrain retenu pour implanter la centrale est une ancienne carrière de pierres et de l'exploitation de fours à chaux démantelés en 1974 et acquise par la commune en 1985. Aujourd'hui cet espace est un site d'enfouissement de remblai. Du fait de son usage historique, ce site dégradé se prête bien à l'accueil de panneaux photovoltaïques par sa pertinence environnementale qui rentre totalement dans la volonté de l'Etat qui encourage la valorisation de ce type de site. Les risques de visibilité depuis les alentours étant très faibles.
L'entreprise IB VOGT est en charge du projet. C'est une entreprise internationale qui a son siège en Allemagne.
Les premières études de faisabilité permettent d'envisager l'installation de panneaux photovoltaïques pour une puissance installée de 14 MWc*. La production annuelle estimée, serait d'environ 13 930 000 kWh*, correspond à l'équivalent de la consommation domestique (chauffage inclus) d'environ 2977 foyers, soit plus de 6500 personnes, et permettra ainsi d'éviter la production de 750 tonnes équivalent CO2 par an.

LES PRINCIPALES ETAPES

L'investissement total est pré-évalué à 15 M€. Il sera porté très largement grâce à un prêt bancaire. Les fonds propres seront apportés par les partenaires IB VOGT. La phase de financement, qui devrait commencer en 2024, sera l'occasion d'ouvrir le projet à la participation des habitants (département d'implantation du projet et/ou départements limitrophes). Le financement participatif permet d'obtenir une bonification du tarif de rachat de l'électricité produite versé par la CRE (Commission de Régulation de l'Energie).
Quant à la commune, le temps voulu, elle pourra décider aussi de participer financièrement au projet et percevra les loyers du terrain exploité pendant une durée de 35 ans + 6 ans renouvelables.

La promesse de bail emphytéotique vient d'être signée le 27 octobre dernier entre les partenaires du projet. Ce qui permet de lancer la phase de développement, laquelle consiste à obtenir toutes les autorisations et le financement pour construire et exploiter la centrale solaire. Il sera organisé au cours de cette période des moments d'informations et d'échanges avec les habitants de **BELLEVILLE SUR MEUSE**, les élus et les représentants d'IB VOGT.
Après la phase étude sur le travail avec les bureaux d'études écologiques et paysagers afin de cerner les enjeux environnementaux (propositions d'aménagements selon les préconisations de l'étude d'impact), s'engagera la phase administrative qui doit aboutir à l'obtention du permis de construire. L'ensemble de ces différentes phases dureront entre 3 et 4 ans. La construction de la centrale est prévue en 2025 pour une mise en service en 2026.
Les conditions de démantèlement des installations à l'issue du bail feront l'objet d'une attention particulière dès la signature du bail afin de garantir la gestion de la fin de vie des panneaux photovoltaïques et leur recyclage ainsi que le démontage et l'évacuation de l'ensemble des structures de la centrale solaire ainsi que la remise en état du terrain.

LA FUTURE CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE de MONTGRIGNON EN QUELQUES CHIFFRES :

Surface potentielle : 15,3 hectares
Puissance Installée potentielle : 14 MWc*
Productible annuel : 13 930 MWh/an
Coût total du projet pré-évalué :15 M €
Date de mise en service : 2026
**MWc : Mégawatt crête*
**kWh : Kilowatt heure*

À PROPOS D'IB VOGT

IB VOGT s'engage à soutenir la décarbonation du secteur électrique mondial. Fondée en 2002, l'entreprise se concentre sur le développement mondial de centrales photovoltaïques clés en main et de projets de stockage de batteries ainsi que sur l'accroissement de son portefeuille en tant que producteur indépendant d'électricité (IPP).
Basée à Berlin, en Allemagne, IB VOGT a établi divers bureaux à travers le monde et est présente dans plus de 30 pays. L'entreprise est forte de plus de 600 personnes et travaille avec de nombreux partenaires dans le monde. IB VOGT a construit ou a en construction plus de 2,9 GW* de centrales dans le monde et possède un portefeuille de projets de plus de 40 GWc*.
IB VOGT est présente en France depuis 2018 et compte à ce jour 49 collaborateurs, avec une forte croissance en France et à l'Internationale. Son portefeuille de projet représente 1,5 GW* éligible CRE et plus de 1,5 GW* en développement.
**GW : giga watt*
**GWc : giga watt crête*

LES ENERGIES RENOUVELABLES : LES ENJEUX

Le changement climatique est désormais une réalité. Il nous faut donc atteindre la neutralité carbone. La France s'y est engagée pour 2050 à travers la Stratégie Nationale Bas-Carbone.
Depuis 1970, les émissions de CO2 ont augmenté d'environ 90 %, les émissions provenant de la combustion des hydrocarbures et de processus industriels ont contribué à hauteur de 78 % à l'augmentation totale des émissions de gaz à effet de serre entre 1970 et 2011.
Pour cette raison, à travers la loi pour la transition énergétique, l'Union européenne (UE) s'est fixée pour objectif de réduire de 40% les émissions de gaz à effet de serre entre 1990 et 2030.
En France, environ 65% de l'énergie consommée est d'origine fossile (pétrole, gaz, charbon) et donc fortement émettrice de gaz à effet de serre. L'enjeu de la Stratégie Nationale Bas-Carbone est donc de réduire cette dépendance aux énergies fossiles. Deux leviers doivent être principalement activés : d'une part la sobriété et l'efficacité en réduisant les consommations via les rénovations thermiques, la limitation du poids des véhicules, l'utilisation de technologies moins intensives en énergie, etc. D'autre part, il va falloir électrifier une partie conséquente de nos consommations afin que l'électricité se substitue aux carburants fossiles. Alors que la part de l'électricité dans la consommation finale d'énergie est d'environ 25%, elle pourrait passer à une part bien plus importante dans les années à venir pour atteindre jusqu'à 55% de l'énergie consommée en 2050. L'électrification comprend par exemple l'arrivée massive des véhicules électriques ou encore le remplacement du chauffage au fioul puis au gaz.
Une chose est certaine : Aucune énergie renouvelable n'est capable, seule, d'assurer l'équilibre du réseau à tout instant. Seule une combinaison astucieuse de différents moyens de production et de technologies de stockage peut atteindre cet objectif.
La question énergétique reste avant tout une question politique mêlant sécurité d'approvisionnement, prix abordables et politique industrielle. différents moyens de production et de technologies de stockage peut atteindre cet objectif.

Signature de la promesse de bail 27/10/2022
Marie-Paule Soubrier, Maire de Belleville-sur-Meuse -
Chabane Yousfi, Directeur IB VOGT France

BELLEVILLE 55 AVIRON

UNE RENTRÉE PROMETTEUSE

C'est une nouvelle organisation dans le petit club d'aviron de la commune, dont l'équipe est fière de compter, en ce début de saison, pas moins de 30 adhérents. L'encadrement dynamique et l'évolution des activités ont permis à la section Loisirs de rebondir. Deux entrainements, adaptés à chacun, sont réalisés chaque semaine, sur l'eau et en salle. Cette activité sportive de pleine nature est saine et s'adresse à tous : débutant ou initié, chaque pratiquant peut évoluer selon son niveau, son rythme et sa motivation. Le club accueille essentiellement des adultes, et dispose de matériel de qualité.

QUELQUES ACTIVITÉS NOTOIRES DURANT LA SAISON 2021-2022

- Participation de 22 licenciés au CHALLENGE DES 7 DEFIS CAPITAUX Pratique de l'aviron indoor connecté, avec différentes épreuves.
- Participation de 11 licenciés au MAIF INDOOR 2022 Accessible à un grand nombre de rameurs licenciés en club, c'est l'occasion unique de côtoyer et même d'affronter les meilleurs rameurs et rameuses de France, mais aussi d'Europe !
- Participation de 2 licenciés aux REGATES MONDIALES MASTER à Libourne le 10 septembre 2022 5 jours de compétition, présence de délégations de 50 pays et au moins 5 000 athlètes !

UN ENCADREMENT SPORTIF ET MOTIVÉ

- Marion JULLIEN, présidente et entraîneur au sein du club, ex-internationale - vice-championne du monde junior (1990), membre de l'Equipe de France d'Aviron de 1989 à 2000 et 6 fois championne de France.
- Nathalie FRANCOISE, entraîneur au sein du club, ancienne maître-nageur. Elle participe à de nombreux challenges (open SWIM STARS à Gérardmer, championne de France d'Aviron indoor en mars 2022…). Nathalie fait partie des 4 sportifs distingués en 2022 par les membres de l'ordre national du mérite, section Meuse.

RANDO-AVIRON

Après deux années de pause, le club a décidé de reprendre les sorties et randonnées pour cette nouvelle saison :

- La randonnée de Saint-Mihiel,
- La planification d'une grande sortie, choisie parmi les plus belles randonnées à l'aviron (20 km au minimum), organisées en France par des associations membres de la Fédération Française d'Aviron. Une partie des recrues de la saison passée sera bientôt prête à rejoindre les ancien(ne)s.

Notre formule : Simplicité, Partage, Plaisir et Bonne humeur !

Horaires d'ouvertures :
- Mercredi de 17h30 à 18h45
- Dimanche de 9h30 à 12h00

Contact : Nathalie FRANCOISE
Tel. 06 74 47 86 86
Email C55011@ffaviron.fr

Site des activités :
Belleville 55 Aviron Chemin de Pré La Perche
55430 BELLEVILLE-SUR-MEUSE

« FOOT DE BONHEUR S'ENVOLE DOUCEMENT VERS SES 20 ANS ».

Depuis 2006 année de sa création, FDB ne ménage pas ses forces, ses idées pour offrir à son public des temps et des activités de qualités. Bien loin de faire de la « masse » nous axons notre philosophie, nos actions sur la diversité, la découverte, la convivialité, le partage, la mutualisation. Au travers de ces lignes directrices, vous allez découvrir notre quotidien. Bonne découverte.

« Objet de Foot de Bonheur : C'est le partage de valeurs éthiques, sportives, culturelles, sociales et humaines autour de la pratique du football, d'activités ludiques et sportives et familiales »

COMMENT : Nous proposons nos activités tous les samedis (matin 10h-11h30, après-midi 14h-16h30, journées, autres). Nous profitons de chaque manifestation locale, départementale rejoignant nos valeurs de vie et apportant du positif aux enfants dont on a la charge. Nos activités sont axées essentiellement sur la dimension ludique, sans pression mais avec les règles de vie en groupe propre à toute activité individuelle ou collective. Nous organisons aussi en partenariat des animations collégiales (SAV Course d'orientation – CS Anthouard Pré L'Evêque) ou de plus grande ampleur (Raid GTA 2022 avec Argonne PNR, UFOLEP et d'autres). Ce RAID GTA est d'ailleurs déjà validé pour 2023 le 17.05.2023 avec un effectif doublé (150 jeunes 75 duos). 5 pôles d'activités seront proposés à des structures ciblées pour une belle aventure humaine et sportive d'une journée.

POUR QUI : Notre public est jeune (3 ans 1/2 à adolescent) et demande donc une attention toute particulière. En effet la majorité de ceux-ci sont placés dans des structures d'urgences SEISAAM (Belleville – Les Islettes) ou viennent de quartier prioritaire (Anthouard Pré L'Evêque). Des enfants de milieu familial « traditionnel » complète notre public.

AVEC QUI : C'est grâce à une équipe très élargie que nous réalisons notre projet : Notre équipe de bénévoles (10), d'intervenants associatifs extérieur (5 à 10), de professionnels (10 à 15) - Mission locale (action bourse au permis). Mais rien ne serait possible aussi sans les collectivités locales (Belleville – CAGV), le département (CD55), la région Grand Est, les communes d'accueil (Sivry sur Meuse – Ancemont –Seuil d'Argonne avec l'ACT– Regnéville) et toutes les mises à dispositions d'installations dont nous bénéficions. Au travers des années nous avons tissés des liens étroits avec un réseau qui nous apporte une expertise, un soutien, des retours d'expériences sur le département (UFOLEP, Argonne PNR, CDOS) et le territoire nationale (ANPSS, APELS). Enfin nous répondons systématiquement aux sollicitations locales : CAGV (Verdun plage), Mairie de Belleville (Forum des sports), Comité des fêtes Belleville (défilé de St Nicolas), SAV Rugby (Centenaire) ainsi qu'à toutes les informations concernant les projets sportifs locaux, enquêtes, contrats de ville…

OÙ : 70% de nos animations se déroulent sur la grande agglomération sans empiéter sur les 2 grands clubs locaux. Toutes les autres actions sont délocalisées sur les sites de nos différents partenaires, prestataires ou sur des sites loués pour l'occasion.

PARLONS SOUS : Nos nombreuses actions sont aujourd'hui financées à 70% par du bénévolat et dons et 30% fonds publics, mécénat, appels à projets.

NOS PROCHAINS DÉFIS : Aujourd'hui, nous voulons conserver ses liens privilégiés avec tous nos partenaires de projets (SEISAAM, CS Anthouard, Mission Locale, France Parrainages tout récemment) et c'est ce qui fait notre force. On reste bien sûr ouvert aux structures intéressées par nos animations. Heureusement, car depuis la rentrée notamment, beaucoup de fédérations ont ouvert leurs activités aux plus jeunes voulant sans doute remonter en effectif après la période COVID.

PRÉPARER NOS 20 ANS : Un comité de pilotage s'est mis en place à la rentrée 2022/2023 pour réfléchir sur le contenu des 20 ans de l'association en 2026. Toutes celles et ceux qui souhaitent nous rejoindre et réfléchir avec nous peuvent nous contacter et seront les bienvenus.

NOS VŒUX : A tous les élus, sportifs, bénévoles nous souhaitons une formidable année 2023. Une année en bonne santé déjà et pleine de projets et réussites à vous tous.

Foot De Bonheur.
Port. 06-88-21-01-09
Site Internet : www.footdebonheur.fr
Mail (associatif): footdebonheur@orange.fr
Groupe Facebook – Page Facebook.

SEISAAM-Services et Etablissements publics d'Inclusion et d'Accompagnement Argonne Meuse ANPSS -Agence Nationale de la Performance Sociale du Sport - APELS-Agence Pour l'Education par le Sport - Argonne PNR-Argonne Pôle Naturel Régional – GTA Grande traversée de l'Argonne - UFOLEP : Union française des œuvres laïques d'éducation physique-CDOS-Comité Départemental de la Meuse – CD 55 Conseil Départemental 55 – CAGV Communauté d'Agglomération Grand Verdun

JUDO CLUB

Notre saison 2021/2022 s'est achevée dans la bonne humeur et la joie de compter 2 belles réussites sportives, lors de notre traditionnelle remise de ceintures le 22/06/2022 dernier.
Outre les beaux entraînements sportifs et participations aux diverses compétitions départementales et régionales, deux de nos judokas se sont distingués en obtenant leur ceinture noire 1er DAN.
Depuis 19 ans, notre club attendait cette distinction ! Alexandre GEHIN, 18 ans et Benjamin BAUR, 22 ans, ont enfin gagné l'ultime palier. Inscrits aux judoclub bellevillois depuis leur 6 ans, c'est avec de grands efforts, persévérance et le soutien de leur professeur Mickaël PONT, ceinture noire 5e DAN, qu'ils ont atteint leur objectif.
Notre club et tous les membres du bureau sont très fiers et les félicitent à nouveau avec tout le respect qu'ils méritent. Bien entendu, tous nos autres licenciés et petits judokas ont accompli de grands efforts tout au long de la saison. Nous les félicitons également et remercions leurs parents pour la confiance et la fidélité qu'ils nous accordent chaque année.
Après ces deux dernières années hors-normes (COVID), notre club continue de garder l'esprit familial et convivial, auquel nous sommes très attachés, et avance grâce à l'implication de tous !
Les portes du dojo Thierry UDRON restent grandes ouvertes à tous ceux qui voudraient rejoindre notre belle équipe.

N'hésitez pas à nous contacter :
par mail judoclubbellevillois@gmail.com ou visitez notre page Facebook : @judo club bellevillois

CLUB DE HANDBALL

Rejoignez un club de HANDBALL formateur et performant !
VAHB (Verdun Agglo HandBall)

Le saviez-vous ?
Le Handball est le sport collectif Français le plus titré :
4 titres Olympiques,
8 coupes du Monde,
4 coupes d'Europe.
Et de nombreuses médailles d'argent et bronze…

Ce palmarès incroyable est en grande partie le résultat de notre **pédagogie**, ce que les pays étrangers appellent «l'école Française de Handball».

Collectif, duel, aérien, vitesse, intelligence, le Handball développe ces **qualités**.
Convivialité, familial, formateur, performant, c'est à cela que notre club accorde de la valeur.

Le VAHB vous propose :
- tout d'abord le **babyhand** (maternelle dès 3 ans) : motricité, imaginaire, début du collectif,
- puis **l'école de Handball** (du CP au CE2) : jouer ensemble, rencontrer d'autres enfants,
- ensuite, (du CM1 à la 5e) les **premiers championnats** de Meuse avec des progrès techniques et tactiques, la bande de copains/copines,
- plus tard (de la 4e au lycée) c'est le temps des **sélections Meuse/Lorraine**, des organisations offensives et défensives plus abouties,
- enfin **les adultes Femmes et Hommes**, défendent devant nos supporters les couleurs de notre club lors des compétitions régulières : championnats, coupes.
- pendant ce temps certaines mamans pratiquent le **handfit** (https://youtu.be/Wydwe6UXXJs) pour s'entretenir de manière ludique et collective.
- et bien sur des **bénévoles et salariés** encadrent ces 250 licenciés passionnés.

Enfants, parents, **REJOIGNEZ-NOUS** pour poursuivre cette belle aventure collective !

Grandissons ensemble !

CONTACT Club VAHB
5655045@ffhandball.net - Mme Géraldine LOMBARD 06.81.69.16.02
https://vahb.clubeo.com
https://www.facebook.com/verdunhandball/

FUTURES GRAINES DE CHAMPIONS

C'est avec plaisir que 50 enfants de 5 à 16 ans ont participé au concours sur le canal de Belleville sur Meuse.

La pêche n'est pas si simple que l'on croit :
La pêche est un loisir, une passion et un art dans toute sa technicité. Le promeneur qui passe et qui regarde un pêcheur se dit : qu'il est simple de prendre un poisson !

La réalité est toute autre. Pour pêcher, il faut avoir eu un ancien ou ancienne, un père ou mère, un copain, qui vous a appris les rudiments, la base (sinon cela doit s'apprendre ou regarder, observer et demander aux autres pêcheurs): comment faire une ligne, choisir son bouchon suivant le lieu de pêche, choisir les différentes résistances des fils pour le corps de ligne et le bas de ligne, mettre les plombs pour équilibrer le bouchon, pour finir mettre un hameçon. Puis vient le moment de mettre cette ligne sur la canne et……… sonder pour savoir la profondeur de la zone à pêcher.

Mettre un appât sur l'hameçon, jeter un peu d'amorce pour faire venir le menu fretin.

Attendre une touche « le bouchon s'enfonce » puis ferrer au bon moment, savoir attraper le poisson, le décrocher avec ou sans dégorgeoir, le garder pour faire une friture, ou le relâcher sans le moindre « bobo ».

Il faut trouver des zones faciles d'accès, canal, Meuse en centre-ville, mais pour aller en pleine Meuse sauvage, là, il va falloir marcher, passer les barbelés et porter tout son attirail jusqu'à la zone voulue.

La prise d'un poisson n'est pas spécialement le but d'un pêcheur. Celui-ci aime flâner le long du Fleuve ou des canaux pour se ressourcer en pleine nature : que les herbiers sont beaux et pleins de vies : canards, cygnes, poules d'eau, martins pêcheur, ragondins et castors rythment votre journée au gré du vent.

Oui, j'en conviens, c'est un loisir, un art rural et alors… je préfère être au bord de l'eau à apprendre la vie de la faune et regarder la nature avec une canne en main que d'user mes fonds de pantalon à ne rien faire dans ces villes toutes bétonnées.

Alors détendez-vous, allez à la pêche !

La Goujonnière Meusienne

LES RANDONNEURS

Affilié à la **Fédération Française de Randonnée**, le club des Randonneurs du Verdunois, fort de ses 200 membres, se porte bien.

Que l'on soit marcheur aguerri ou simple randonneur du mercredi on y trouve son compte tant le choix est copieux. À savoir que deux mercredis par mois, trois niveaux de marches sont proposés.
Une rando santé de 6 km, une petite marche de 9 à 10 km et une grande marche de 12 à 13 km.

En plus pour les plus « accros » une grande marche de plus de 20 km est proposée un troisième mercredi du mois.
Pour ceux qui veulent transpirer plus, une marche nordique est encadrée tous les jeudis après-midi.

Il n'y a pas que l'aspect sportif qui est proposé, la convivialité est de mise, les goûters, les beignets, les crêpes sont aussi le prolongement de l'effort.

La vie de ce club ne s'arrête pas à la découverte des sentiers meusiens puisque une fois par an un voyage d'une semaine mène les randonneurs à la découverte pédestre d'un coin de France.
Un aspect attrayant de ce club, c'est aussi la participation à des rando-challenges, des fêtes de la randonnée, des concentrations de marcheurs… organisés par les instances FFR régionales ou par le comité départemental.

Un rando-challenge a eu lieu ce mois d'octobre à Verdun. De plus, le club accomplit un travail de balisage de circuits avec création de panneaux. Il est aussi un support technique de l'action **« Octobre Rose »**.

FFRandonnée
Meuse
Président :
Trésorier :
Rando Santé
Sorties Journée
Voyage : Cotentin du samedi 24/06 au vendredi 30/06/2023
Remarque

BIBLIOTHÈQUE

L'année 2022 aura connu une belle évolution en matière de nouveautés dans les livres offerts aux lecteurs !

2022 aura été la première année du « Contrat Territorial de Lecture » traduisant une volonté politique de développer la lecture publique dans toutes les communes de l'agglomération. Ainsi, grâce à notre partenariat avec la bibliothèque du Grand Verdun, ce ne sont pas moins de 280 livres neufs qui sont venus étoffer nos rayonnages. Cela vient en complément des précieux passages du « Médiabus » de la bibliothèque départementale, toujours très attendu. Au total, c'est plusieurs centaines de nouveautés, d'autant plus que « Lire à Belleville » possède son propre fonds de livres pour s'ajuster à la demande locale. Ceci est rendu possible par le versement annuel d'une subvention par la commune de Belleville-sur-Meuse qui met aussi à disposition gracieusement le local chauffé et éclairé ! Qu'elle en soit ici vivement remerciée !

N'hésitez pas à venir nous rendre visite ! Les livres ont ce don particulier de nous emmener instantanément dans d'autres mondes, dans des époques et des univers bien différents pour quelques minutes ou quelques heures…

Même avec les masques, les sourires des bénévoles étaient là pour vous accueillir et vous conseiller !

C'EST OU ?

37 rue Gaston à Belleville-sur-Meuse

C'EST QUAND ?

le mercredi de 15h à 17h
le vendredi de 15h à 17h
le samedi de10h à 12h

C'EST COMBIEN ?

Adhésion **GRATUITE** depuis le 1er janvier 2022

Déballage des nouveautés !

COMITÉ DES FÊTES DE BELLEVILLE

La chasse à l'oeuf (le jour de Pâques) a ouvert l'année 2022, avec plus de 150 participants. Les enfants ont ramassé + de 50 kg d'oeufs en chocolat que les cloches avaient répartis sur le terrain de Foot du parc des Sports. Ils ont été accueillis par un lapin géant et de nombreuses décorations parsemaient les parcours. La mairie en également profité de nos décorations de Pâques.

Le feu d'artifice du 13 juillet, a attiré plus de 1 500 personnes le long des berges du canal. Petits et grands ont pu admirer ce magnifique spectacle pyrotechnique tiré par **« De poudre à Lumière »**.

La brocante du 14 juillet, malgré la chaleur, a rencontré un franc succès. Exposants et chineurs étaient au rendez-vous.

La marche des Pâlots, du 28 août, s'est déroulée sous un beau soleil. Les marcheurs ont apprécié le nouveau parcours dans la côte de Belleville, Les ravitaillements (fromage, fruits frais, confitures etc…) ont permis à ceux-ci de reprendre des forces jusqu'à nos locaux, où un apéritif les y attendait.

Le forum des associations (le 3 septembre) a été un moment convivial, qui nous a permis de rencontrer les autres associations de la commune et de récompenser deux de nos membres – René ROBERT ET Daniel LELOUP.

Notre bon Saint Nicolas et le Père Fouettard ont été accueillis, ce 3 décembre dans nos locaux. Après un défilé dans les rues de Belleville, parents et enfants ont pu se réchauffer avec un chocolat chaud et un goûter servis par les membres du comité. Le superbe char de Spiderman a été apprécié de tous. La remise des prix du concours de dessins a clôturé cette manifestation.

LE COMITE des FETES VOUS SOUHAITE UNE TRES BONNE ANNEE

2023

Et espère vous retrouver encore plus nombreux qu'en 2022

L'ASSOCIATION BELLEVILLE NATURE ENVIRONNEMENT ..... ET ALORS ?

Depuis sa renaissance , le Président et ses membres ont essayé de faire vivre l'association au travers de diverses manifestations, présentations, relais, animations, informations… dans la commune et dans la communauté d'agglomération .
Au début, le but était de faire connaître et de parler de l'association BNE par l'intermédiaire de différents organismes ou réseaux comme Facebook à propos de sujets généraux sur l'environnement. Par exemple, une conférence de Jean JOUZE sur la lutte contre le réchauffement climatique à Verdun. Ou d'être le relais d'autres partenaires comme le CPIE , la MNE, la CAGV…

Puis vinrent des actions de plus en plus concrètes comme :

- **UNE RÉUNION CONJOINTE SUR LE COMPOSTAGE** animée par un maître composteur de la CAGV. Au total 48 personnes présentes. Une salle réceptive , attentive et participative. Avec un composteur donné au participant à la fin.
- **UNE MATINÉE CITOYENNE, VILLE PROPRE** en association avec les jeunes du conseil municipal des enfants de Belleville . Une trentaine de participants bien équipés et protégés, sous un soleil radieux . Au final, de nombreux mégots retrouvés comme déchet principal… Pour rappel, le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas.
- **PARTICIPATION DE L'ASSOCIATION BNE AU PREMIER FORUM DES ASSOCIATIONS À BELLEVILLE**. Première réelle sortie de l'association. Partis de rien, sans moyens, nous avons présenté et tenu un stand digne grâce à l'aide du CPIE, de la CAGV , et de la mairie. Et de la participation d'adhérents passionnés. Avec deux adhésions à la BNE à la clé !
- **LE VERGER CONSERVATOIRE** : Je crois que les adhérents attendaient avec impatience cette action, cette sortie majeure. Le verger est une des priorités principales de l'association. Le but est de reprendre la main sur celui-ci par un nettoyage et débroussaillage profond dans un premier temps. Ce fut le cas sous un temps clément ; et par un verre de l'amitié en fin de matinée. Nous remercions les services techniques de la mairie pour leur concours à cette opération.
  Cette intervention a permis de réaliser un état des lieux du verger avec la venue de Me Millarakis, ex membre de la MNE, spécialisée dans les vergers. Nous faisons un appel à tous les bellevillois afin de rechercher des anciennes essences d'arbres fruitiers car la majeure partie de ceux-ci sont morts ou en mauvais états.
- **SENSIBILISATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE** : BNE a de nouveau tenu un stand sur le thème du zéro déchet lors du Marché dominical mensuel de septembre. Elle présentait une exposition photos, un lombricomposteur, une boîte à déchets et ses alternatives, et des flyers sur le «Do it yourself»
  Avec l'appui de quelques artisans qui réalisaient leur travail sur place. Le but étant de mettre en avant l'artisanat à travers la réutilisation de matières de récupération.

Quelques chiffres :
- Actuellement, la BNE est composée de 17 membres.
- L'adhésion est de 10 euros .
- 4 réunions sur le compostage
- 113 composteurs de distribués

Salutations les plus naturelles, le Président,
Sébastien Spagnut

VENEZ VOUS DÉTENDRE À CONTRE-COURANT MJC !

Plein de belles découvertes (tout public, jeune public, scolaires) vous attendent en 2023 !

En ces temps agités, les occasions de se détendre et de penser à son bien-être semblent se faire rares. Pourtant, tout ce dont vous avez besoin est à Contre-Courant : des concerts pour s'évader ou faire la fête, des activités sportives et de loisirs pour s'aérer l'esprit et développer son potentiel, des propositions pour les enfants et les jeunes pour comprendre le monde, prendre confiance en soi et se découvrir ! À Contre-Courant, on pense à soi, on passe un bon moment.

Notre nouvelle saison est placée sous le signe de la sérénité et de la stabilité : nos marques sont prises dans nos locaux, notre projet associatif et culturel a pu naître, avec lui s'est déployé tout le panel de nos activités (concerts, spectacles, actions culturelles, accompagnement, ateliers, stages, conférences, musique en Fa-Mi, mercredis en famille, accueil de loisirs (3-12 ans)*, accueil ados (11-17 ans), Point Accueil Écoute Jeunes, activités sportives*, culturelles, école des musiques, studios de répétition…

Notre ambition est de porter ce projet intergénérationnel, inclusif et ouvert auprès des habitantes et habitants du territoire, pour eux et avec eux. Ce projet prend place dans nos locaux, mais également hors les murs, dans les communes, les établissements scolaires ou les cafés…
Le fil rouge, c'est de permettre la rencontre, entre les habitants mais aussi avec les artistes. D'être davantage que la somme de nos activités, mais d'être aussi un lieu de vie, un producteur de valeurs et de sens, un créateur de bons souvenirs.

Découvrez nos activités et notre programmation sur notre site : www.contrecourantmjc.fr
Retrouvez-nous également sur nos réseaux sociaux !
FB : @contrecourantmjc
Instagram : @contrecourantmjc
N'hésitez-pas à venir nous rencontrer à cette adresse :
Contre-Courant MJC
2 Place André Maginot
55430 Belleville-sur-Meuse
03 29 84 43 47
contact@contrecourantmjc.fr

LES PETITS PALOTS

Le Saviez-vous,
Une association des parents d'élèves des écoles maternelles et primaires existe !

Depuis 2016, des parents d'élèves des écoles maternelle et élémentaire de Belleville sur Meuse ont créés une association : « les Petits Palots ». Celle-ci permettant aux familles de se retrouver en dehors de l'école sur des moments conviviaux. L'association a pour vocation de soutenir activement les projets et les actions initiés par les deux écoles (enseignants et directeurs).
Pour cela, les parents bénévoles se mobilisent et organisent des évènements à thème autour de l'école, afin de collecter des fonds, assurer la bonne réalisation des projets pédagogiques. Le point fort de l'association est également de favoriser des temps d'échanges et de partage entre parents et enfants dans la joie et la bonne humeur.

Quelques actions menées par les Petits Palots tout au long de l'année :
Offrir le café des parents à la rentrée /Accompagner Saint Nicolas dans les écoles et distribuer des chocolats/Loto de la galette des rois/Kermesse/Concert/Marche/Présence au marché de Belleville pour Halloween ou Pâques
Récolte des déchets d'écriture (stylos, feutres usagés…)

Évidement tout cela n'est possible que par l'implication des parents bénévoles.
Que ce soit un peu, beaucoup, ou plus, selon le temps que vous disposez, rejoignez-nous !!

Virginie Forsbach,
Présidente des petits palots

LES PETITS PALOTS
Mairie de Belleville-sur-Meuse
21, rue Général de Gaulle
55430 BELLEVILLE-SUR-MEUSE
lespetitspalots@gmail.com

Tribune du groupe d'opposition « Belleville en mouvement »

Bellevillois, Bellevilloises,

Voilà plus de deux ans que nous sommes pleinement et passionnément impliqués dans la mission que vous nous avez confiée : celle de vous représenter au Conseil Municipal avec comme seule finalité la **défense de vos intérêts.**

•D'abord, l'année 2022 aura été marquée par l'élection de notre Chef d'Opposition Bellevilloise, **Samuel AMBROSIO**, en tant que ***Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun***. Un sincère désaveu pour la majorité municipale qui présentait son candidat.

•S'agissant de Belleville, 2022 aura été l'année et vous l'aurez remarqué de l'instauration d'une « **Zone 30 km/h** » sur l'ensemble de la Rue du Général de Gaulle. Une mesure rendue nécessaire quant à la dangerosité de cet axe important (accrochages, accidents corporels).
L'idée d'une généralisation de la mesure, à toute la commune, a été évoquée plusieurs fois par la majorité. Nous nous y opposerons fermement !

•Après l'avoir sévèrement dénoncé durant la campagne des élections municipales, la majorité a repris notre projet de rénover la **Salle des Fêtes**. Seulement, son projet est bien au-delà des capacités financières de notre commune. Un coût total estimé à 400 000 euros (115 000 minimum à la charge de la commune), sans tenir compte des hausses actuelles des prix des matières premières !!

L'argent public est rare et sacré !

En outre, le choix architectural, beaucoup trop « moderne », risque véritablement de défigurer la beauté du cachet de la mairie.

Note positive !
Le projet d'implantation d'un **Parc Photovoltaïque** dans les anciennes carrières de Montgrignon permettra de tirer profit de ce terrain aujourd'hui délaissé. Conscients de l'enjeu de la production d'énergie verte, nous avons naturellement voté pour ce projet.

Suivez notre action sur Facebook :

@bellevilleenmouvement !

NAISSANCES à compter du 18/12/2021

IOANE Onotea	18/12/2021 à PIRAE (Polynésie française)
WEISS Ehmée	22/12/2021 à VERDUN (55)
ORRIERE Elsa	25/12/2021 à VERDUN (55)
TIXIER Ambre	30/12/2021 à VERDUN (55)
GIRARDEAU Adèle	03/01/2022 à VERDUN (55)
SAGNARDON Maxine	11/01/2022 à VERDUN (55)
MAÏER GATELIER Clémence	17/01/2022 à VERDUN (55)
CLAUTEAUX HOLLARD Lewis	23/02/2022 à NANCY (54)
ADELLE Moïse	11/03/2022 à SENLIS (60)
PREUD'HOMME Nolan	15/03/2022 à VERDUN (55)
FOFANA Aminata	07/04/2022 à VERDUN (55)
FOFANA Loukmane	07/04/2022 à VERDUN (55)
SPAMPATTI Valentin	13/04/2022 à VERDUN (55)
HENRY Drake	29/04/2022 à VERDUN (55)
THIERION Kinsley	06/05/2022 à VERDUN (55)
VICTORIN Elya	17/05/2022 à VERDUN (55)
SILVAGNI Marceau	22/05/2022 à VERDUN (55)
COLMANT Céleste	20/06/2022 à VERDUN (55)
LETRILLARD Sinaï	24/06/2022 à VERDUN (55)
ANDUZE Louna	10/07/2022 à VERDUN (55)
ANDRES Sidji	06/08/2022 à VAL-DE-BRIEY (54)
SZCZEPANKIEWICZ Laïa	31/07/2022 à VERDUN (55)
CINELLO Giulia	05/08/2022 à NANCY (54)
MUSSO Charlotte	24/08/2022 à VERDUN (55)
CLAISSE Milo	06/09/2022 à VERDUN (55)
LAMBERT Ilan	11/09/2022 à VERDUN (55)
REBOUL Gabriel	21/09/2022 à VERDUN (55)
DOMAGALA Arthur	03/10/2022 à VERDUN (55)
PERSTNER-GIROT Demsey	12/10/2022 à THIONVILLE (57)
CLAUSSIN Manon	20/10/2022 à VERDUN (55)
DUVNJAK Robin	30/10/2022 à VERDUN (55)
MALARD Léandre	01/11/2022 à VERDUN (55)
MULLER Isaac	08/11/2022 à VERDUN (55)
WEBER Louise	21/11/2022 à VERDUN (55)

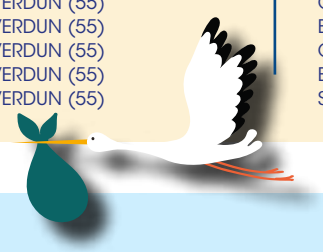

MARIAGES 2022

DUCHAMPLECHEVAL Fabrice-Roger et BIOLI Magdalena	26/03/2022
MEYER Charles et DEWYNTER Julie	04/06/2022
MAUCERI Roland et RILBARD Sandy	18/06/2022
MALBAUX Benjamin et BOCCI Lisa	23/07/2022
GOURBILLON Gilles et LEDARD Barbara	30/07/2022
DELAINE Marwin et SEGART Leslie	06/08/2022
RENNESSON Guillaume et LEBEGUE Amandine	20/08/2022
CERATI Boris et MICLO Corentin	03/09/2022
MICHELET Quentin et CAUQUIS Judicaëlle	03/09/2022

DÉCÈS 2022

THOUVENIN-UDOT Joël	11/01/2022 à BELLEVILLE S/MEUSE
MILET Valentine veuve DUMONT	18/01/2022 à VERDUN (55)
CZAÏCKA Louise veuve GUILLAUME	20/01/2022 à SAINT-MIHIEL (55)
PIROT Micheline épouse CHAMP	15/03/2022 à VERDUN (55)
SCHWARTZBROD Pierre	06/04/2022 à BELLEVILLE S/MEUSE
GAUTRY Jocelyne veuve RAMMAERT	07/04/2022 à BELLEVILLE S/MEUSE
GAILLARD Marie divorcée COLIN	12/04/2022 à LIGNY EN BARROIS (55)
CLOR Marcelle veuve DE MARCO	14/04/2022 à BELLEVILLE S/MEUSE
BRICE Claude	19/04/2022 à VERDUN (55)
COURTOIS Sophie	26/05/2022 à BELLEVILLE S/MEUSE
REUTER Andrée veuve MULLER	02/07/2022 à VERDUN (55)
ANDRE Michel	09/07/2022 à SAINT MIHIEL (55)
ZANCHINI Otello	16/07/2022 à VERDUN (55)
POINT Morgane	17/09/2022 à BELLEVILLE S/MEUSE
HURELLE André	27/09/2022 à NANCY (54)
COLLARD Lydie divorcée PLY	18/10/2022 à VERDUN (55)
BELLOSSAT Francine veuve HUMBERT	08/11/2022 à BELLEVILLE S/MEUSE
CHARLIER Nicole divorcée SACCARDO	14/11/2022 à VERDUN (55)
BOURGUIGNON Alain	16/11/2022 à VERDUN (55)
SILVA Antonio	05/12/2022 à à BELLEVILLE S/MEUSE

ROBIN
Constructions
Bâtiment & Travaux publics

Bâtiment	Travaux publics
Maçonnerie - Façades	Aménagements extérieurs
Charpente - Couverture - Zinguerie	Enrobés
Menuiseries intérieures & extérieures	Pose de Bordures
Doublage isolation	Adduction d'eau potable
Chape fluide	Assainissement collectif & individuel
Carrelage - Faïence	Béton désactivé ou imprimé

Zone du Bouvret - DUN SUR MEUSE
Tél. 03.29.80.88.93
www.robin-constructions.fr
contact@robin-constructions.fr

SABEST

SABEST : un outil industriel local d'avenir !

C'est une équipe de 55 personnes, des femmes et d'hommes motivés et attachés à leur entreprise.

Tous sont formés pour répondre aux différentes attentes de notre société civile, à la réglementation et aux exigences des consommateurs.

Une activité annuelle de près de 43M€, dans la production de viande de bœuf et d'agneau.

Les bonnes volontés sont les bienvenues ! Chez nous, les jeunes suivent un parcours qualifiant, pour leur permettre d'apprendre ou de se perfectionner dans les métiers de la viande. Les apprenants sont encadrés sur poste de travail par un tuteur. Pas de travail du WE. Des investissements sont réalisés pour améliorer la Qualité de Vie au Travail et la Sécurité des opérateurs.

TRAVAILLER chez SABEST à Belleville sur Meuse, c'est être assuré de pouvoir choisir une carrière qualifiante et valorisante.

Si ce défi vous intéresse, si vous êtes motivé, alors venez pousser notre porte !

3, Rue Lucien NAMIN à BELLEVILLE • Tel. 03 29 86 54 51

Directrice de la publication Marie-Paule SOUBRIER • Conception et impression SàRL LEHERLE GRAPHIC VERDUN

GROUPE LOUIS

Vous présente tous ses voeux pour la nouvelle année !

2023

BAR-LE-DUC SAINT-DIZIER VERDUN